

Le 19 décembre 2024

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **SIGNATURE DU CONTRAT LOCAL DE SANTE (CLS) DU PAYS D'OTHE POUR UNE SANTE ACCESSIBLE ET DURABLE DANS LE PAYS D'OTHE (2025-2029)**

**L'Agence Régionale de Santé (ARS) Grand Est et la Communauté de Communes du Pays d'Othe signent le Contrat Local de Santé (CLS) du Pays d'Othe, ce 19 décembre 2024. Cet événement marquera une avancée majeure dans l'amélioration de la santé des habitants du territoire.**

Avec ce CLS, 71% de la population auboise sera désormais couverte par un dispositif visant à renforcer l'accès aux soins, à prévenir les inégalités sociales et territoriales de santé, et à promouvoir des actions en faveur du bien-être de tous.

#### **Le Contrat Local de Santé, un outil au service de la santé de proximité**

Le Contrat Local de Santé (CLS) est un dispositif innovant permettant de coordonner, sur plusieurs années, des actions concrètes en matière de santé publique, avec pour objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

Concrètement, il s'agit d'un contrat d'engagement entre des acteurs locaux basé sur une analyse approfondie des besoins du territoire. Le CLS repose sur trois piliers :

- Un diagnostic partagé : Analyse des données socio-sanitaires et consultations locales pour identifier les priorités.
- Un plan d'actions structuré : Déclinaison de projets répondant aux besoins identifiés.
- Une gouvernance locale : Coordination et suivi réguliers des initiatives.

#### **Un outil pour répondre aux besoins de santé du territoire**

Le CLS du Pays d'Othe est le 6<sup>e</sup> signé dans l'Aube. Construit autour d'un Diagnostic Local en Santé (DLS) réalisé en 2023-2024, il repose sur une analyse partagée des besoins de la population. Cette dynamique territoriale de santé, incarnée également par la MSP d'Aix en Othe inaugurée ce jour, a permis d'identifier des enjeux prioritaires et de définir des axes stratégiques cohérents :

- Accès aux soins et à la santé
- Prévention tout au long de la vie

- Santé mentale
- Environnements favorables à la santé

## **18 projets pour transformer la santé dans le Pays d’Othe**

Le CLS du Pays d’Othe se distingue par son plan d’actions ambitieux. Ce dernier regroupe 18 projets portés par 12 partenaires locaux et institutionnels, couvrant des domaines variés. Par exemple :

- Consultations jeunes consommateurs au collège Othe et Vanne (ALT Oppelia).
- Mission “Burger frites 100% local” pour une alimentation saine et durable (E-Graine Grand Est) ;
- Formation Premiers Secours en Santé Mentale (CCPO) ;
- Programme Navig’Othe pour faciliter les déplacements des jeunes du territoire et des résidents de l’EHPAD(CCPO).

Ces initiatives, à mettre en œuvre dès 2025, mobiliseront un budget prévisionnel total de 150 000 €, financé par les signataires du CLS.

## **Un engagement collectif**

Le CLS du Pays d’Othe est le fruit d’une coopération entre la Communauté de Communes du Pays d’Othe, l’ARS Grand Est, , les associations locales, le collège Othe et Vanne, ainsi que le Département de l’Aube, la Direction Académique des Services de l’Education Nationale de l’Aube, la CPAM, la CAF, la MSA, et la Préfecture, le Conseil régional Grand Est, le Conseil départemental de l’Ordre des Médecins de l’Aube, le Conseil interdépartemental de l’ordre des Infirmiers Aube/Haute-Marne, la Maison de Santé Pluridisciplinaire d’Aix-Villemaur-Pâlis, l’EHPAD Tricoche-Maillard d’Aix-Villemaur-Pâlis.

La mise en œuvre du CLS sera assurée par une coordination dédiée, avec un financement partagé entre l’ARS et la CCPO. Cette coordination garantira le suivi et le déploiement des projets sur les cinq années à venir.

## **Contact presse**

ARS Grand Est : [ars-grandest-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-presse@ars.sante.fr)